

■ **Andrée Babey**, à Porrentruy, Exploitation du Bar 'Le Pépin', Raison individuelle (FOSC no 232 du 29.11.2001, p. 9400). Par jugement du Juge civil du Tribunal de Première Instance du 24.04.2003, la succession répudiée de la titulaire a été déclarée en état de faillite. La raison est radiée d'office.

Journal no 484 du 24.05.2004  
(02282948 / CH-670.1.002.680-3)